



Président de la République de Côte d'Ivoire Alassane Dramane Ouattara a tenté d'obtenir de son homologue Paul Biya la fermeture de la chaîne Afrique, selon un article du journal numérique panafricain indépendant, Confidentiel Afrique que 237actu propose à ses lecteurs

Lisons.

La chaîne panafricaine Afrique Média continue à donner de la voix et des couleurs à ses millions de téléspectateurs. Son débat de libre antenne, suite au rapt avorté de Guillaume SORO en Espagne et sa récente déclaration à la prochaine présidentielle de 2020, a agacé les cercles influents du pouvoir d'Abidjan.

Au point de pousser le Président Alassane OUATTARA à demander aux autorités compétentes camerounaises de couper le signal de Afrique Média. Niet catégorique du ministre camerounais de la Communication qui a reçu dans ses bureaux ce mercredi 30 octobre 2019 les représentants de la chaîne de télévision.

Selon des informations exclusives obtenues par Confidentiel Afrique, le ministre camerounais devra rédiger son rapport d'audition et le transmettre dare dare au Président BIYA. Retour sur le pétard mouillé du palais d'Abidjan Selon des informations crédibles en possession de

Confidentiel Afrique, le Chef de l'État ivoirien Alassane OUATTARA n'a pas trop bien apprécié le débat de libre antenne, suite au rapt avorté de l'homme politique et nouveau opposant du régime d'Abidjan, Guillaume SORO, sur le plateau de la chaîne de télévision panafricaine Afrique Média. Un débat interactif avec les auditeurs qui posent leurs questions sur des sujets d'actualité brûlante en Afrique. Selon des sources autorisées parvenues à Confidentiel Afrique, les autorités ivoiriennes ont disjoncté.

En première ligne le Président Alassane OUATTARA, himself, a décidé de prendre l'affaire Afrique Média, en main. Selon nos informations, le Président OUATTARA en marge du Sommet Russie-Afrique à Sotchi, s'en est ouvert au ministre camerounais des Affaires Étrangères pour s'indigner de la posture soit disant partisane, de Afrique Média en référence au débat de libre antenne consacré à la Côte d'Ivoire.

Dans les échanges d'une vingtaine de minutes entre Alassane OUATTARA et le chef de la diplomatie camerounaise, ébruités par Confidentiel Afrique, le Président ADO a fait comprendre au ministre camerounais des Affaires Étrangères, que la chaîne panafricaine Afrique Média fait de l'apologie et est devenue une chaîne anti Ouattara. De retour à Yaoundé, le ministre des Affaires Étrangères s'en est ouvert au Président Paul BIYA en lui réitérant la requête du Chef de l'État Alassane OUATTARA de suspendre Afrique Média.

L'homme fort de Yaoundé saisit par la suite le ministre camerounais de la Communication pour voir clair dans l'affaire Afrique Média. En charge du secteur des entreprises de presse, opérant au Cameroun, le ministre convoque Afrique Média. (Lire Lettre ci dessous du ministre (DOCUMENT EXCLUSIF de Confidentiel Afrique). Intransigeance de refus de Yaoundé Selon nos sources, le ministre de la communication du Cameroun a transmis au Directeur Général d'Afrique Média le message suivant : " Le président Paul Biya dit que la Chaîne Afrique Média n'est pas une chaîne de Droit camerounais, donc le Président OUATTARA devra se plaindre en Guinée Équatoriale où se trouve la chaîne Afrique Média".

Fin de citation.

Confidentiel Afrique a appris de sources bien informées que le ministre camerounais de la Communication a reçu de 13 heures à 16 heures, hier mercredi 30 octobre 2019, le représentant du Président du Conseil d'Administration du Groupe de presse, François BIKORO et le Directeur Général de Afrique Média, SADOU Abdollahi pour discuter de l'affaire. Le PDG Justin Tagouh étant absent du Cameroun, n'a pas pris part à la rencontre. Les plénipotentiaires du groupe de presse sont revenus au détail près le format et le contenu du débat de libre antenne.

Le ministre a compris la démarche des journalistes de Afrique Média et réaffirmé la position de son département sur les principes fondamentaux de la libre expression, du pluralisme et de l'équilibre de l'information, auxquels sont soumis les organes de presse, évoluant au Cameroun. S'agissant de cette affaire, aucun péril en la demeure ou grief retenu à leur encontre ne leur a été notifié durant cette audience qui a duré 3 tours d'horloge.

Selon nos informations, le ministre devra maintenant rédiger son rapport d'audition et le transmettre sous huitaine au Président Paul BIYA, dont la position n'a pas changé d'un iota

depuis l'éclatement de cette affaire. Au finish, l'injonction musclée d'Alassane Ouattara auprès de son homologue Paul BIYA pour demander la suspension de Afrique Média s'est avérée infructueuse.
